

N° du candidat:

RECAPITULATIF DES NOTES
DES EPREUVES D'INTERVENTION TECHNIQUE.

EP2.

REALISATION	/120
MISE EN SERVICE .	/50
MAINTENANCE	/30
TOTAL	/200

NOTE: . . /20

Observation du Jury:

.....
.....
.....
.....

Académies de LYON et GRENOBLE	Session Juin 1999	code examen	Tirage
SPECIALITE: Installation en Equipements Electriques		CAP: 25514	A 45
Sujet de: Intervention Technique EP2		EP2	L 45
Coefficient C.A.P.:		Page: MM 1/1	R 120
Temps alloué:		Ⓐ B C D	

N° du candidat :

SECURITE ELECTRIQUE

Le candidat devra respecter les consignes permanentes de sécurité et se conformer aux consignes données par l'examineur.

Plus particulièrement :

Ne pourra mettre sous tension sans l'autorisation de l'examineur

N'effectuera aucune opération de câblage sous tension (branchement ou débranchement)

Coupera le courant dès que les essais ou mesures seront terminés.

Utilisera un outillage et les équipements conformes aux normes de sécurité, notamment pour les opérations de mesure ou de contrôle.

Date et Signature du Candidat :
précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Académies de Grenoble, de Lyon	Session 1999	code examen-épreuve	tirage
SPECIALITE : Installations en Equipements Electriques		C.A.P.	A 45
SUJET de : Intervention Technique (mise en service) Feuille:Mi 1/9		25 514 E.P.2	L 45 R 120
Coefficient C.A.P. : 2,5		Temps alloué : 0 h 30	A B C D

N° du candidat :

MISE EN SERVICE

On donne :

- l'équipement proposé lors de l'épreuve «REALISATION».
- le dossier technique de l'équipement.
- le matériel nécessaire à sa mise en service.
- l'équipement de sécurité à utiliser obligatoirement pour toutes les opérations de contrôle, de mesure, et d'essai sous tension.

On demande :

- 1-la préparation du montage à la mise en service et les vérifications à réaliser avant la mise sous tension en répondant préalablement aux questions de la page 3.
- 2-la mise sous tension en présence de l'examineur.
- 3-l'essai et la description du fonctionnement en présence de l'examineur ainsi qu'une intervention sur le programme à l'aide du document constructeur fourni.
- 4-la rédaction d'une notice explicative simple destinée à aider le client dans l'utilisation de l'équipement.

Académies de Grenoble, de Lyon	Session 1999	code examen-épreuve	tirage
SPECIALITE : Installations en Equipements Electriques		C.A.P. 25 514 E.P.2	A 45
SUJET de : Intervention Technique (mise en service) Feuille:Mi 2/9			L 45
Coefficient C.A.P. : 2,5		Temps alloué : 0 h 30	R 120
		A B C D	

N° du candidat :

Préparation et mise sous tension :

A remplir	Par le candidat		Par l'examineur
Contrôles à réaliser	Méthode	Résultat	Procédure et règles de sécurité
Conformité du repérage et des couleurs des conducteurs			
Conformité des raccordements			
Continuité des conducteurs de protection			
Conformité des Tensions			
Mise sous Tension			
NOTE	/5	/5	/10
		NOTE	/20

Académies de Grenoble, de Lyon	Session 1999	code examen-épreuve	tirage
SPECIALITE : Installations en Equipements Electriques		C.A.P. 25 514 E.P.2	A 45
SUJET de : Intervention Technique (mise en service) Feuille:Mi 3/9			L 45
Coefficient C.A.P. : 2,5		A B C D	R 120
Temps alloué : 0 h 30			

N° du candidat :

Essais et programmation

A remplir	Par le candidat		Par l'examineur
Essai à réaliser	Méthode	Résultat	Procédure et règles de sécurité
Télérupteur			
Programmation de la zone 1 (Consignes données par l'examineur)			
Essai zone 1			
Programmation de la zone 2 (Consignes données par l'examineur)			
Essai zone 2			
NOTE	/5	/5	/10
		NOTE	/20

Académies de Grenoble, de Lyon	Session 1999	code examen-épreuve	tirage
SPECIALITE : Installations en Equipements Electriques		C.A.P. 25 514 E.P.2	A 45
SUJET de : Intervention Technique (mise en service) Feuille:Mi 4/9			L 45
Coefficient C.A.P. : 2,5	Temps alloué : 0 h 30	A B C D	R 120